



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Équilibre temps de travail et vie privée pour les femmes

Question écrite n° 10760

Texte de la question

M. Jean-Marie Fiévet interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, sur l'équilibre entre le temps de travail et le temps de la vie privée. À l'heure où le mouvement *ME TOO* a permis une réelle prise de conscience des enjeux graves que représentent les situations de harcèlement sexuel, il conviendrait de s'interroger désormais sur l'équilibre entre le travail et la vie privée des femmes. En ce sens, il existe de nombreuses situations qui font subsister des incompatibilités entre les heures de travail et les heures d'école, forçant un parent à travailler, dans l'immense majorité des cas ce sont les femmes, à temps partiel créant des situations non équitables sur le marché du travail. Il lui demande quels instruments juridiques et réglementaires permettent d'assurer cette égalité femmes-hommes et réduire l'écart créé par l'interruption d'emploi pour des raisons familiales.

Texte de la réponse

L'articulation des temps est un souci de préoccupation de la plupart de nos concitoyens. Les résultats 2018 du Baromètre de l'Observatoire de l'Équilibre des Temps et de la Parentalité en Entreprise sur la conciliation entre vie professionnelle, vie personnelle et vie familiale, publié le 26 juin 2018, souligne l'intérêt toujours aussi fort porté à ce sujet par les salariés français. Ainsi, le Gouvernement met en oeuvre plusieurs mesures afin de permettre une meilleure conciliation des temps de vie : - amélioration des congés parentaux : congé maternité pour toutes et congé paternité à l'étude auprès de l'IGAS ; - travail engagé avec les collectivités sur la transparence dans l'attribution des places en crèches ainsi qu'un objectif de 30 000 nouvelles solutions d'accueil du jeune enfants créées d'ici 2022 en privilégiant les structures adaptées à tous les horaires de travail ; - généraliser les bonnes pratiques en cours dans les entreprises : gestion des temps, réunions avant 18h, télétravail. L'égalité entre les femmes et les hommes est la grande cause du quinquennat du Président de la République, favoriser la conciliation entre vie privée et familiale en est l'un des axes prioritaires. Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour la réalisation de cet objectif.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Fiévet](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10760

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : [Égalité femmes hommes](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juillet 2018](#), page 6272

Réponse publiée au JO le : [18 décembre 2018](#), page 11786